



LA PRESIDENTE DE L'UNIVERSITE

- **VU** le Code de l'éducation ;
- **VU** l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la licence ;
- **VU** l'arrêté du 06 décembre 2019 relatif à la licence professionnelle ;
- **VU** le décret modifié n°2016-672 du 25 mai 2016 relatif au diplôme national de master ;
- **VU** la circulaire n° 2000-033 du 1^{er} mars 2000 relative à l'organisation des examens dans les établissements publics de l'enseignement supérieur ;
- **VU** le règlement général des études applicable pour l'année universitaire 2022-2023 ;
- **SUR** la proposition de constitution de jury du 01 février 2023 de Monsieur le Directeur de l'UFR de Droit et des Sciences Economiques ;

Affaire suivie par :
DE/VL/LU/N°057/2023/DE

ARRETE

ARTICLE 1 - Le jury du **Tremplin - Droit - Administration Economique et Sociale - Economie Gestion**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2022-2023, sera composé ainsi qu'il suit :

Président :
Eric DEVAUX, MCF

Membres :
Marie PROKOPIAK, MCF
Catherine MOUNET, PRAG

Suppléante :
Caroline BOYER CAPELLE, MCF

Suppléants :
Thierry LEOBON, MCF
Coralie RICHAUD, MCF

ARTICLE 2 - Le jury de la **Licence Droit 1^{ère} année**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2022-2023, sera composé ainsi qu'il suit :

Président :
Karl LAFAURIE, PR

Membres :
Rudy LAHER, PR
Laurent BERTHIER, MCF

Suppléante :
Marie-Christine STECKEL-ASSOUERE, MCF

Suppléants :
Marc THERAGE, PR
Coralie RICHAUD, MCF

ARTICLE 3 - Le jury de la **Licence Droit 2^{ème} année**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2022-2023, sera composé ainsi qu'il suit :

Président :
Damien ROETS, PR

Membres :
Hélène PAULIAT, PR
Annie CHAMOULAUD-TRAPIERS, PR

Suppléante :
Agnès SAUVIAT, PR

Suppléants :
Clotilde DEFFIGIER, PR
Jacques PERICARD, PR

ARTICLE 4 - Le jury de la **Licence Droit 3^{ème} année**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2022-2023, sera composé ainsi qu'il suit :

Président :
Charles DUDOGNON, PR

Membres :
Romain DUMAS, MCF
Monica CARDILLO, MCF

Suppléant :
Eric GARAUD, PR

Suppléants :
Nadine POULET, MCF
Clotilde DEFFIGIER, PR

ARTICLE 5 - Le jury de la **Licence Professionnelle Métiers du Notariat parcours Comptable Taxateur d'Etude Notariale**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2022-2023, sera composé ainsi qu'il suit :

Présidente :
Nadège BAUD-MOULIGNER, MCF

Membres :
Annie CHAMOULAUD-TRAPIERS, PR
Eric DEVAUX, MCF
Franck DUTHIL, Professionnel formateur

Suppléante :
Gulsen YILDIRIM, PR

ARTICLE 6 - Le jury de la **Licence Administration Economique et Sociale 1^{ère} année**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2022-2023, sera composé ainsi qu'il suit :

Présidente :
Caroline BOYER CAPELLE, MCF

Membres :
Séverine NADAUD, MCF
Catherine MOUNET-PERICARD, PRAG

Suppléante :
Nadège BAUD-MOULIGNER, MCF

Suppléants :
Jacques PERICARD, PR
Alphonse NOAH, MCF



ARTICLE 7 - Le jury de la **Licence Administration Economique et Sociale 2^{ème} année**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2022-2023, sera composé ainsi qu'il suit :

Président :
David CHARBONNEL, MCF

Membres :
Romain DUMAS, MCF
Pascale HENIAU-TORRE, MCF

Suppléant :
Marc BOUTET, MCF

Suppléants :
Daniel KURI, MCF
Agnès SAUVIAT, PR

ARTICLE 8 - Le jury de la **Licence Administration Economique et Sociale 3^{ème} année**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2022-2023, sera composé ainsi qu'il suit :

Présidente :
Céline MESLIER, PR

Membres :
Gulsen YILDIRIM, PR
Nadine POULET, MCF

Suppléante :
Emilie CHEVALIER, MCF

Suppléantes :
Nicole PETRONI MAUDIERE, MCF
Laëtitia LEPETIT, PR

ARTICLE 9 - Le jury de la **Licence Professionnelle 1^{ère} année parcours Activités juridiques : métiers du droit de l'immobilier**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2022-2023, sera composé ainsi qu'il suit :

Président :
Karl LAFAURIE, PR

Membres :
Marc BOUTET, MCF
Daniel KURI, MCF

Suppléante :
Nadège BAUD-MOULIGNER, MCF

Suppléants :
Christophe CHARRON, Professionnel
Denis MALABOU, MCF

ARTICLE 10 - Le jury de la **Licence Administration Economique et Sociale 2^{ème} année parcours Gestion immobilière et métiers de l'Immobilier**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2022-2023, sera composé ainsi qu'il suit :

Président :
Julien RAYNAUD, MCF

Membres :
Alexis LE QUINIO, PR
Coralie RICHAUD, MCF

Suppléante :
Agnès SAUVIAT, PR

Suppléants :
Olivier BARBAUD-CAUSSADE, Professionnel
Daniel KURI, MCF

ARTICLE 11 - Le jury de la **Licence Professionnelle 3^{ème} année Activités juridiques : métiers du droit de l'immobilier**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2022-2023, sera composé ainsi qu'il suit :

Président :
Lyn FRANCOIS, MCF

Membres :
Annie CHAMOULAUD-TRAPIERS, PR
Ghislaine JEANNOT-PAGES, MCF
Miette MOULINARD, Experte

Suppléant :
Sébastien PEYLET, Conseiller Pédagogique CCI Formation

ARTICLE 12 - Le jury de la **Licence Economie-Gestion 1^{ère} année**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2022-2023, sera composé ainsi qu'il suit :

Présidente :
Catherine MOUNET-PERICARD, PRAG

Membres :
Vincent JALBY, MCF
Hadrien NARBONNE, PRAG

Suppléante :
Emmanuelle NYS, MCF

Suppléants :
Alphonse NOAH, MCF
Céline MESLIER, PR

ARTICLE 13 - Le jury de la **Licence Economie-Gestion 1^{ère} année parcours international**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2022-2023, sera composé ainsi qu'il suit :

Présidente :
Catherine MOUNET-PERICARD, PRAG

Membres :
Vincent JALBY, MCF
Hadrien NARBONNE, PRAG

Suppléante :
Emmanuelle NYS, MCF

Suppléants :
Alphonse NOAH, MCF
Céline MESLIER, PR

ARTICLE 14 - Le jury de la **Licence Economie-Gestion 2^{ème} année**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2022-2023, sera composé ainsi qu'il suit :

Président :
Alain SAUVIAT, PR

Membres :
Pascale HENIAU-TORRE, MCF
Zilacene DEKLI, MCF

Suppléant :
Vincent JALBY, MCF

Suppléants :
Maryiam LAKHAL, MCF
Catherine MOUNET-PERICARD, PRAG

ARTICLE 15 - Le jury de la **Licence Economie-Gestion 2^{ème} année parcours international**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2022-2023, sera composé ainsi qu'il suit :

Président :
Alain SAUVIAT, PR

Membres :
Pascale HENIAU-TORRE, MCF
Zilacene DEKLI, MCF

Suppléant :
Vincent JALBY, MCF

Suppléants :
Maryiam LAKHAL, MCF
Catherine MOUNET-PERICARD, PRAG

ARTICLE 16 - Le jury de la **Licence Economie-Gestion parcours Economie 3^{ème} année**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2022-2023, sera composé ainsi qu'il suit :

Présidente :
Laëtitia LEPETIT, PR

Membres :
François PIGALLE, MCF
Catherine MOUNET-PERICARD, PRAG

Suppléant :
Jean-François BROCARD, MCF

Suppléants :
Isabelle DISTINGUIN, MCF
Ruth TACNENG, MCF

ARTICLE 17 - Le jury de la **Licence Economie-Gestion parcours Economie 3^{ème} année parcours international**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2022-2023, sera composé ainsi qu'il suit :

Présidente :
Laëtitia LEPETIT, PR

Membres :
François PIGALLE, MCF
Catherine MOUNET-PERICARD, PRAG

Suppléant :
Jean-François BROCARD, MCF

Suppléants :
Isabelle DISTINGUIN, MCF
Ruth TACNENG, MCF

ARTICLE 18 - Le jury du **Master 1 Droit de l'Entreprise parcours Droit de l'entreprise et du patrimoine professionnel**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2022-2023, sera composé ainsi qu'il suit :

Président :
Thierry LEOBON, MCF

Membres :
Gulsen YILDIRIM, PR
Romain DUMAS, MCF

Suppléante :
Annie CHAMOULAUD-TRAPIERS, PR

Suppléants :
Eric DEVAUX, MCF
Eric GARAUD, PR

ARTICLE 19 - Le jury du **Master 1 Droit Européen parcours Droit Pénal International et Européen**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2022-2023, sera composé ainsi qu'il suit :

Président :
Baptiste NICAUD, MCF

Membres :
Virginie SAINT-JAMES, MCF
Marie-Christine MEYZEAUD-GARAUD, MCF

Suppléant :
Jacques PERICARD, PR

Suppléants :
Damien ROETS, MCF
Delphine THARAUD, PR

ARTICLE 20 - Le jury du **Master 1 Droit privé parcours Droit privé et Droit européen des Droits de l'Homme**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2022-2023, sera composé ainsi qu'il suit :

Présidente :
Delphine THARAUD, PR

Membres :
Lyn FRANCOIS, MCF
Rudy LAHER, PR

Suppléant :
Baptiste NICAUD, MCF

Suppléants :
Nicole PETRONI-MAUDIERE, MCF
Marie-Christine MEYZEAUD-GARAUD, MCF

ARTICLE 21 - Le jury du **Master 1 Droit de l'Environnement parcours Droit de l'Environnement, de l'Aménagement et de l'Urbanisme**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2022-2023, sera composé ainsi qu'il suit :

Présidente :
Emilie CHEVALIER, MCF

Membres :
Laurent BERTHIER, MCF
Alexis LE QUINIO, PR

Suppléante :
Jessica MAKOWIAK, PR

Suppléants :
Alphonse NOAH, MCF
Marc BOUTET, MCF

ARTICLE 22 - Le jury du **Master 1 Administration publique**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2022-2023, sera composé ainsi qu'il suit :

Présidente :
Hélène PAULIAT, PR

Membres :
Nadine POULET, MCF
Jacques PERICARD, PR

Suppléante :
Clotilde DEFFIGIER, PR

Suppléants :
Caroline BOYER CAPELLE, MCF
Marc BOUTET, MCF

ARTICLE 23 - Le jury du **Master 1 Monnaie, Banque, Finance, Assurance parcours Sciences Economiques**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2022-2023, sera composé ainsi qu'il suit :

Présidente :
Isabelle DISTINGUIN, MCF

Membres :
Jean-François BROCARD, MCF
Ruth TACNENG, MCF

Suppléant :
François PIGALLE, MCF

Suppléantes :
Laëtitia LEPETIT, PR
Emmanuelle NYS, MCF

ARTICLE 24 - Le jury du **Master 1 Droit de l'Entreprise parcours Droit et Administration des Organisations**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2022-2023, sera composé ainsi qu'il suit :

Président :
Eric DEVAUX, MCF

Membres :
Céline MESLIER, MCF
Daniel KURI, MCF

Suppléant :
Charles DUDOGNON, PR

Suppléants :
Pascale HENIAU-TORRE, MCF
Romain DUMAS, MCF

ARTICLE 25 - Le jury du **Master 1 Monnaie, Banque, Finance, Assurance parcours Commerce et Affaires Internationales**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2022-2023, sera composé ainsi qu'il suit :

Présidente :
Laëtitia LEPETIT, PR

Membres :

Suppléant :
Eric DEVAUX, MCF

Suppléants :



ARTICLE 26 - Le jury du **Master 1 Droit Notarial**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2022-2023, sera composé ainsi qu'il suit :

Présidente :
Annie CHAMOULAUD-TRAPIERS, PR

Membres :
Romain DUMAS, MCF
Gulsen YILDIRIM, PR

Suppléant :
Karl LAFABURIE, PR

Suppléantes :
Marie-Christine MEYZEAUD-GARAUD, MCF
Ghislaine JEANNOT-PAGES, MCF

ARTICLE 27 - Le jury du **Master 1 Droit du Patrimoine parcours Droit du patrimoine et de la gestion des conflits familiaux**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2022-2023, sera composé ainsi qu'il suit :

Présidente :
Gulsen YILDIRIM, PR

Membres :
Eric DEVAUX, MCF
Annie CHAMOULAUD-TRAPIERS, PR

Suppléant :
Romain DUMAS, MCF

Suppléants :
Ghislaine JEANNOT-PAGES, MCF
Karl LAFABURIE, PR

ARTICLE 28 - Le jury du **Master 1 Droit du Patrimoine parcours Droit et Promotion du Patrimoine Immobilier**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2022-2023, sera composé ainsi qu'il suit :

Président :
Lyn FRANCOIS, MCF

Membres :
Driss GHOUNBAJ, Avocat
Miette MOULINARD, Experte

Suppléant :
Sébastien PEYLET, Conseiller pédagogique CCI Formation

Suppléants :
Ghislaine JEANNOT-PAGES, MCF
Daniel KURI, MCF

ARTICLE 29 - Le jury du **Master 1 Histoire du Droit et des Institutions parcours Anthropologie juridique et conflictualité**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2022-2023, sera composé ainsi qu'il suit :

Président :
Jacques PERICARD, PR

Membres :
Delphine THARAUD, PR
Marc THERAGE, PR

Suppléante :
Hélène PAULIAT, PR

Suppléants :
Virginie SAINT-JAMES, MCF
Lauren HAYNES, PRAG

ARTICLE 30 - Le jury du **Master 2 Monnaie, Banque, Finance, Assurance parcours Banque : Risques et Marchés**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2022-2023, sera composé ainsi qu'il suit :

Président :
Amine TARAZI, PR

Membres :
Jean-Pierre LARDY, PAST
Isabelle DISTINGUIN, MCF

Suppléante :
Laëtitia LEPETIT, PR

Suppléants :
François MAZET, Professionnel
Mathieu MERCADIER, Associate professor ESC Clermont Business School

ARTICLE 31 - Le jury du **Master 2 Monnaie, Banque, Finance, Assurance parcours + in Banking and Finance**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2022-2023, sera composé ainsi qu'il suit :

Président :
Amine TARAZI, PR

Membres :
Ruth TACNENG, MCF
Jean-Pierre LARDY, PAST

Suppléante :
Laëtitia LEPETIT, PR

Suppléants :
Alphonse NOAH, MCF
Mathieu MERCADIER, Associate professor ESC Clermont Business School

ARTICLE 32 - Le jury du **Master 2 Monnaie, Banque, Finance, Assurance parcours Métiers de la banque de détail**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2022-2023, sera composé ainsi qu'il suit :

Président :
Alain SAUVIAT, PR

Membres :
Céline MESLIER, PR
Laëtitia LEPETIT, PR

Suppléante :
Emmanuelle NYS, MCF

Suppléants :
Emmanuelle FAUGERON, Professionnel
Thierry VINAIS, Professionnel

ARTICLE 33 - Le jury du **Master 2 Monnaie, Banque, Finance, Assurance parcours International, Commerce et Finance**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2022-2023, sera composé ainsi qu'il suit :

Présidente :
Emmanuelle NYS, MCF

Membres :
Marie-Christine MEYZEAUD-GARAUD, MCF
Stéphane DEVAUD, Professionnel

Suppléant :
Denis MALABOU, MCF

Suppléants :
Jean-Luc BAYARD, Professionnel
Michel MARION, Professionnel

ARTICLE 34 - Le jury du **Master 2 Droit de l'Entreprise parcours Droit et Economie du Sport**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2022-2023, sera composé ainsi qu'il suit :

Président :
Charles DUDOGNON, PR

Membres :
Jean-François BROCARD, MCF
Madith ESPINET-FUMAT, Professionnelle

Suppléant :
Jean-Pierre KARAQUILLO, PR Emérite

Suppléants :
Catherine MOUNET-PERICARD, PRAG
Jean-Patrick BOUCHERON, Directeur UCPR

ARTICLE 35 - Le jury du **Master 2 Droit Privé parcours Droit Privé et Droit Européen des Droits de l'Homme**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2022-2023, sera composé ainsi qu'il suit :

Présidente :
Delphine THARAUD, PR

Membres :
Eric GARAUD, PR
Emilie CHEVALIER, MCF

Suppléant :
Baptiste NICAUD, MCF

Suppléants :
Damien ROETS, PR
Marie-Christine MEYZEAUD-GARAUD, MCF

ARTICLE 36 - Le jury du **Master 2 Droit Européen parcours Droit Pénal International et Européen**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2022-2023, sera composé ainsi qu'il suit :

Président :
Baptiste NICAUD, MCF

Membres :
Aurélien LEMASSON, PR
Damien ROETS, PR

Suppléante :
Virginie SAINT JAMES, MCF

Suppléants :
Lyn FRANCOIS, MCF
Ghislaine JEANNOT-PAGES, MCF

ARTICLE 37 - Le jury du **Master 2 Administration publique parcours Droit public et Administration**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2022-2023, sera composé ainsi qu'il suit :

Présidente :
Hélène PAULIAT, PR

Membres :
Clotilde DEFFIGIER, PR
Agnès SAUVIAT, PR

Suppléante :
Nadine POULET, MCF

Suppléants :
Pierre Yves ROUBERT, Professionnel
Céline MESLIER, PR

ARTICLE 38 - Le jury du **Master 2 Administration publique parcours Manager Territorial et Intercommunalités**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2022-2023, sera composé ainsi qu'il suit :

Présidente :
Clotilde DEFFIGIER, PR

Membres :
Hélène PAULIAT, PR
Agnès SAUVIAT, PR

Suppléante :
Nadine POULET, MCF

Suppléantes :
Caroline BOYER-CAPELLE, MCF
Mylena PARTHONNAUD, Professionnelle

ARTICLE 39 - Le jury du **Master 2 Droit de l'Environnement parcours Droit de l'Environnement, de l'Aménagement et de l'Urbanisme**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2022-2023, sera composé ainsi qu'il suit :

Présidente :
Jessica MAKOWIAK, PR

Membres :
Emilie CHEVALIER, MCF
Caroline BOYER-CAPELLE, MCF

Suppléant :
Jean-François BROCARD, MCF

Suppléants :
Séverine NADAUD, MCF
Matthias MARTIN, MCF

ARTICLE 40 - Le jury du **Master 2 Droit de l'Environnement parcours Droit International et Comparé de l'Environnement**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2022-2023, sera composé ainsi qu'il suit :

Présidente :
Séverine NADAUD, MCF

Membres :
Emilie CHEVALIER, MCF
Denis Roger SOH FOGNO, Enseignant chercheur Université de Dschang Cameroun

Suppléante :
Jessica MAKOWIAK, PR

Suppléants :
Abdoulaye ABOUBACRINE, Maître assistant Université de Bamako Mali
François PELISSON, Ingénieur d'Etudes FOAD

ARTICLE 41 - Le jury du **Master 2 Droit Notarial**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2022-2023, sera composé ainsi qu'il suit :

Présidente :
Annie CHAMOULAUD-TRAPIERS, PR

Membres :
Patrice GRIMAUD, Notaire
Thierry LEOBON, MCF

Suppléante :
Gulsen YILDIRIM, PR

Suppléants :
Nadège BAUD-MOULIGNER, MCF
Eric GARAUD, PR

ARTICLE 42 - Le jury du **Master 2 Droit du Patrimoine parcours Droit du Patrimoine et Gestion des Conflits Familiaux**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2022-2023, sera composé ainsi qu'il suit :

Présidente :
Gulsen YILDIRIM, PR

Membres :
Annie CHAMOULAUD-TRAPIERS, PR
Nicole PETRONI-MAUDIERE, MCF

Suppléant :
Thierry LEOBON, MCF

Suppléants :
Nadège BAUD-MOULIGNER, MCF
Romain DUMAS, MCF

ARTICLE 43 - Le jury du **Master 2 Droit du Patrimoine parcours Droit et Promotion du Patrimoine Immobilier**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2022-2023, sera composé ainsi qu'il suit :

Président :
Lyn FRANCOIS, MCF

Membres :
Driss GHOUNBAJ, Avocat
Miette MOULINARD, Experte

Suppléant :
Sébastien PEYLET, Conseiller pédagogique CCI Formation

Suppléants :
Ghislaine JEANNOT-PAGES, MCF
Daniel KURI, MCF

ARTICLE 44 - Le jury du **Master 2 Droit de l'entreprise parcours Droit et Administration des Associations et des Entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2022-2023, sera composé ainsi qu'il suit :

Président :

Suppléant :



Eric DEVAUX, MCF
Membres :
Agnès SAUVIAT, MCF
Delphine THARAUD, MCF

Charles DUODOGNON, MCF
Suppléants :
Damien ROETS, PR
Romain DUMAS, MCF

ARTICLE 45 - Le jury du **Master 2 Histoire du Droit et des Institutions parcours Anthropologie juridique et conflictualité**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2022-2023, sera composé ainsi qu'il suit :

Président :
Jacques PERICARD, PR

Suppléante :
Virginie SAINT-JAMES, MCF

Membres :
Pascal PLAS, PRAG
Marc THERAGE, PR

Suppléants :
Damien ROETS, PR
Monica CARDILLO, MCF

ARTICLE 46 - Le jury du **Master 2 Droit de l'Entreprise parcours Droit des Entreprises et du Patrimoine Professionnel**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2022-2023, sera composé ainsi qu'il suit :

Président :
Thierry LEOBON, MCF

Suppléante :
Gulsen YILDIRIM, MCF

Membres :
Karl LAFAURIE, PR
Eric DEVAUX, MCF

Suppléants :
Isabelle SAUVIAT, MCF
François DROUIN, Professionnel

ARTICLE 47 - Le jury du **Diplôme d'Université Stadium Manager**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2022-2023, sera composé ainsi qu'il suit :

Président :
Eric BARGET, MCF

Suppléant :
Jean-Pierre KARAQUILLO, PR Emérite

Membres internes :
Guillaume GOUZE, Professionnel Progesport
Romain THIBAUD, Professionnel Progesport

Membres externes :
Adrien TALLEC, ASVEL
Aymeric MAGNE, DG ESTAC

Suppléants :
Philippe CLAIRMONTEIL, Professionnel Progesport
Franck LAGARDE, Professionnel CDES Conseil

ARTICLE 48 - Le jury du **Diplôme d'Université Manager Général de Club Professionnel**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2022-2023, sera composé ainsi qu'il suit :

Président :
Jean-Pierre KARAQUILLO, PR Emérite

Suppléant :
Charles DUODOGNON, PR

Membres internes :
Jean-François BROCARD, MCF
Franck LAGARDE, Professionnel CDES Conseil

Membres externes :
Etienne CAPON, Directeur général de la Ligue Nationale de Hand-ball
Thibaut KARSENTY, Directeur Académie PSG

Suppléants :
François BLAQUART, ancien DTN FFF
Jean-Christophe BREILLAT, Professionnel CDES Conseil

ARTICLE 49 - Le jury du **Diplôme d'Université Droit Equin**, pour l'année universitaire 2022-2023, sera composé ainsi qu'il suit :

Président :
Charles DUODOGNON, PR

Suppléant :
Jean-François BROCARD, MCF

Membres :
Emilie CHEVALIER, MCF
Claire BOBIN, Professionnelle, Directrice Institut du Droit Equin

Suppléants :
Manuel CARIUS, MCF Université de Poitiers
Laurie BESSETTE, Professionnelle Permanente de l'Institut du Droit Equin

ARTICLE 50 - Le jury du **Diplôme d'Université UEFA Executive Master for International Players**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2022-2023, sera composé ainsi qu'il suit :

Président :
Jean-Jacques GOUGUET, PR Emérite

Suppléant :
Alain FERRAND, PR

Membres :
Jean-François BROCARD, MCF
Christophe LEPETIT, Professionnel Progesport

Suppléants :
Sean HAMIL, Birkbeck Université Londres
Francesc SOLANELLAS, Professionnel Club football Barcelone

ARTICLE 51 - Le jury du **Diplôme d'Université Droit Animalier**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2022-2023, sera composé ainsi qu'il suit :

Présidente :
Séverine NADAUD, MCF

Suppléant :
Mathias MARTIN, MCF

Membres :
Emilie CHEVALIER, MCF
Damien ROETS, PR

Suppléants :
Alexis LE QUINIO, PR
Fabien MARCHADIER, PRAG

ARTICLE 52 - Le jury du **Diplôme d'Université MESGO**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2022-2023, sera composé ainsi qu'il suit :

Président :
Jean-Jacques GOUGUET, PR Emérite

Suppléant :
Holger PREUSS, PR Université de Mayenne

Membres :
Nathalie ALAPHILIPPE, Professionnelle CDES Conseil
Jean-François BROCARD, MCF

Suppléants :
Jean-Philippe BONARDI, HEC Lausanne
Francesc SOLANELLAS, Professionnel Club football Barcelone

ARTICLE 53 - Le jury du **Diplôme d'Université Stratégies patrimoniales et Familles Reconstituées**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2022-2023, sera composé ainsi qu'il suit :



Présidente :
Gulsen YILDIRIM, PR

Membres :
David EPAILLY, Professionnel INAFON
Thierry LEOBON, MCF

Suppléant :
Annie CHAMOULAUD-TRAPIERS, PR

Suppléantes :
Nicole PETRONI-AUDIERE, MCF
Nadège BAUD-MOULIGNER, MCF

ARTICLE 54 - Le jury du **Diplôme d'Université Expertise Judiciaire**, 1^{ère} et 2^{ème} sessions pour l'année universitaire 2022-2023, sera composé ainsi qu'il suit :

Président :
Romain DUMAS, MCF

Membres :
Valérie BERLEMONT, Agent immobilier, Experte judiciaire
Alain CARILLON, Conseiller référendaire, Cour de cassation

Suppléant :
Baptiste NICAUD, MCF

Suppléants :
Charles COLAS, Agent immobilier, Expert judiciaire
François PARAF, PR, Chef service médecine légale, CHU Limoges,
Expert judiciaire

ARTICLE 55 - La composition de ces jurys est valable pour l'année universitaire en cours.

ARTICLE 56 - La Directrice Générale des Services de l'Université de Limoges et le Directeur de l'UFR de Droit et des Sciences Economiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Limoges, le 7 février 2023

Pour la Présidente de l'Université et par délégation,
le Vice-Président de la Commission de la Formation
et de la Vie Universitaire

Eric ROUVELLAC

Copies délivrées par courriel à :

- Monsieur le Directeur de l'UFR de Droit et des Sciences Economiques
- Madame la Responsable de la Direction des Etudes

Voies et délais de recours

Si vous estimez devoir contester la présente décision, vous pouvez former :

- Soit un recours gracieux devant l'auteur de la décision à adresser à :
M. Le Président de l'université de Limoges – Hôtel de l'Université – 33 rue François Mitterrand
BP 23204 – 87032 LIMOGES cedex 01
- Soit un recours contentieux porté devant le Tribunal administratif de Limoges dans les deux mois à compter de la date de notification de la présente décision.

Ce recours contentieux peut être déposé par courrier ou directement auprès de l'accueil du tribunal. Depuis le 1er décembre 2018, le tribunal administratif peut être également saisi par l'application « Télérecours citoyen » accessible sur le site www.telerecours.fr

Si vous souhaitez former un recours contentieux après rejet du recours gracieux :

Pour conserver la possibilité de former un recours contentieux suite au rejet du recours gracieux :

- Le recours gracieux devra avoir été introduit dans le délai de deux mois suivant la notification de la présente décision.
- Le recours contentieux doit être formé dans un délai de deux mois à compter de la décision prise sur recours gracieux, cette décision pouvant être explicite ou implicite (absence de réponse de l'administration pendant deux mois).
- Dans le cas où une décision explicite interviendrait dans les deux mois après formation de la décision implicite, soit dans les quatre mois suivant le recours gracieux, vous disposez à nouveau d'un délai de deux mois à compter de la notification de cette décision explicite pour former un recours contentieux.